Déploier une démarche participative d’évaluation et de prévention de l’usure professionnelle

Une formation transmettant un savoir faire global et des outils opérationnels pour une démarche de prévention de l'usure professionnelle.

Durée de la formation :	21 heures effectives hors travaux intersession - 2 jours + 1 jour
Modalités :	100 % présentiel
Destinataires :	Acteurs RH et SST, IRP, Préventeurs, Professionnels de soutien

Objectifs et prérequis :

Objectifs de la formation :

Connaître et comprendre :

- Les enjeux liés à la prévention du risque d’usure professionnelle
- Les facteurs de pénibilité et les contraintes professionnelles génératrices d'usure et savoir les dissocier
- Les conséquences sur la santé
- Le cadre légal de la prévention de la pénibilité et de l'usure professionnelle

Savoir :

- Structurer une démarche d’évaluation de prévention de l’usure professionnelle à deux volets : un volet préventif et un volet curatif
- Adapter ses méthodes d’évaluation des risques professionnels et son DUERP
- Identifier et capitaliser les bonnes pratiques individuelles et collectives
- Pérenniser la démarche

Les prérequis :

Maîtriser les bases de la prévention des risques professionnels via le DUERP

Programme détaillé :

1. Bases méthodologiques :

- Usure professionnelle et facteurs de pénibilité : notions clés et bases méthodologiques d’évaluation
- Les essentiels du cadre légal de référence
- L’approche environnementale de l’évaluation du risque d’usure professionnelle : évaluation des contraintes propres à une activité

2. Structurer une démarche de prévention de l'usure professionnelle

- Structurer un processus de veille sociale et de maintien dans l’emploi

- Construire un cadre de travail interdisciplinaire en faveur du maintien dans l'emploi
- Accompagner les collaborateurs dès l'apparition de restrictions d'aptitude dans un parcours de maintien dans l'emploi
- Apprendre à croiser contraintes et contre-indications pour aménager une situation de travail
- Connaître et mobiliser les appuis techniques et financiers
- Structurer une démarche d'évaluation et de prévention – Volet préventif
- Adapter ses méthodes d'évaluation des risques professionnels et son DUERP
- Intégrer l'évaluation des contraintes au DUERP (méthode INTENSITE x FREQUENCE)
- Ajuster le processus d'évaluation des risques professionnels

3. Feuille de route intersessions : planification d'un premier temps de déploiement des acquis in-situ

- Durée de l'intersession : 4 semaines environ
- Temps dédié aux travaux intersession : 6 heures par stagiaire environ
- Le formateur / la formatrice reste à la disposition des stagiaires pendant la durée de l'intersession (mail et téléphone)

4. Définir un plan de prévention de l'usure professionnelle :

- Définir des solutions de maintien dans l'emploi
- Identifier des mesures de prévention collectives
- Définir les modalités de déploiement et de suivi de l'impact
- Identifier et capitaliser les bonnes pratiques individuelles et collectives : rôle du management intermédiaire
- Identifier les leviers de pérennisation de la démarche

5. Feuille de route à long-terme

Formateurs et pédagogie :

Nos formateurs et formatrices :

Nos formateurs et formatrices sont experts de la prévention des risques professionnels, et en particuliers de la prévention de l'usure et du maintien dans l'emploi, habilités IPRP.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Etudes de cas pratiques
- Etudes de cas vidéo
- Découverte et appropriation d'outils
- Co-construction d'outils et de processus
- Mise en situation
- Déploiement des acquis en intersession

Ressources et outils :

- Support théorique
- Revue scientifique
- Grille d'analyse des contraintes

- Outils d'évaluation de l'usure professionnelle
- Ressources complémentaires (bibliographie, articles scientifiques, articles de vulgarisation, podcasts, etc.)

Évaluation des acquis :

- En entrée en formation : état des pratiques et quizz d'auto-positionnement
- Pendant la formation : à travers les éléments produits en ateliers et travaux de groupes
- A la fin de la formation : feuille de route individuelle